

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

N° 23-12-12

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Travaux en régie - année 2023

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

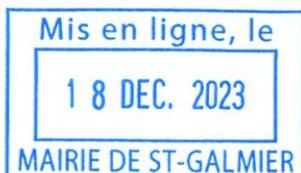
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Philippe DENIS - Michel FRANCHINI à Gilles GRANGIER - Céline BENNICI à Joaquim DE ALMEIDA - André HUBERT à Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

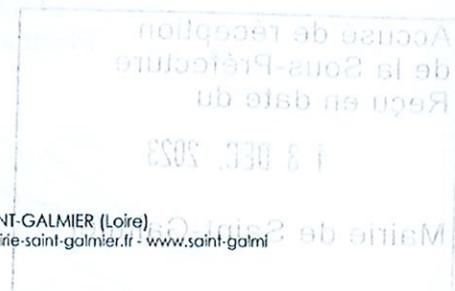
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

TRAVAUX EN REGIE - ANNEE 2023

Madame Geneviève NIGAY, adjointe au Maire, présente les travaux en régie effectués par les agents du service technique, au cours de l'année 2023 :

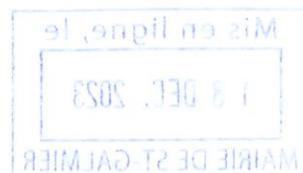
Intitulé	Montant des Fournitures	Coût Nombre d'heures travaillées	Total
Opération : 0223 : Bâtiments communaux 2023 • Centre technique Municipal aménagement de vestiaires et de douches	11 941,56 €	9 837,12 € 441 h	21 778,68 €
Opération : 0822 Pumptrack • Aménagement extérieur + clôture	15 688,30 €	11 480,71 € 447 h	27 169,01 €
TOTAL	27 629,86 €	21 317,83 €	48 947,69 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le tableau des travaux en régie au titre de l'année 2023,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 18 décembre 2023.



LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier